

Bourbeau et J. G. Ross qui tour à tour attirèrent l'attention du Gouvernement sur l'émigration de nos compatriotes de la Province de Québec qui se rendent aux États-Unis; ils firent de plus remarquer que la construction de ce chemin de fer qui devra relier Québec au lac St. Jean serait un excellent moyen de faire cesser ce mouvement d'émigration et de diriger notre population vers la riche vallée du Lac St. Jean dont la colonisation sera grandement favorisée par la garantie demandée par la compagnie.

L'Hon. Premier ministre, en réponse, a dit que le Gouvernement Fédéral avait beaucoup de sympathies pour cette entreprise et qu'il reconnaissait l'importance de ce chemin au point de vue de la colonisation, et moyen d'agrandissement de notre pays. Il a promis que le Gouvernement prendrait en sérieuse considération la proposition de la compagnie et qu'il ferait en sorte qu'une réponse définitive soit donnée bientôt.

Nous apprenons avec plaisir par le *Nouvelliste de Rimouski*, que les citoyens de cette ville et des environs ont envoyé une requête à l'Hon. Sir Chs. Tupper l'invitant de prendre en considération la demande des directeurs de la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac St. Jean. Dans tous les comtés de la Province de Québec on devrait suivre cet exemple.

Nos lecteurs liront avec intérêt le document suivant, qui est une explication claire et complète du projet que la Compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean a en vue et pour l'exécution duquel elle demande le concours du Gouvernement Fédéral :

Le conseil des directeurs de la compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean croit de voir respectueusement soumettre, à votre considération copie de sa demande d'une aide fédérale pour l'accomplissement de son entreprise, telle que soumise à l'honorable ministre des chemins de fer. A l'appui de cette demande, il désire appeler votre attention sur les faits suivants :

La compagnie a été incorporée dans le but de construire un chemin de fer depuis Québec jusqu'au lac Saint-Jean, distance d'environ 150 milles.

La législature de la province de Québec a accordé un subside de \$600,000 et la ville de Québec \$2,500 par mille pour l'entreprise.

Ce chemin de fer dont la première section est maintenant en construction, ouvrira à la colonisation l'immense territoire situé entre le Saint-Maurice et le lac Saint-Jean; c'est de beaucoup la plus grande section du pays qui ait été laissée jusqu'ici sans développement, quoique riche en bois et contenant des millions d'acres de terres arables.

Le district du lac Saint-Jean est actuellement le plus progressif de cette Province, si non de la Puissance, et attire rapidement des colons de toutes les parties du pays, malgré les grands désavantages inhérents à son isolement de tous les centres commerciaux. La population qui n'était que de 10,477 en 1861, et de 17,493 en 1871, est aujourd'hui estimée à 30,000.

C'est aussi le plus grand district producteur de blé de la province, et il peut soutenir avantageusement la comparaison avec les plus riches comtés d'Ontario, comme on peut le voir en jetant un coup

d'œil sur les rapports du recensement. Il est donc impossible d'y cultiver le blé avec profit tant que ce chemin de fer ne sera pas construit, parce que les cultivateurs en sont empêchés par le coût du transport au marché.

Les habitants de ce district, tout en payant leur proportion de la dette publique, n'ont jamais bénéficié d'aucune manière, de la législation passée concernant les chemins de fer, ni de la construction des travaux publics, et par leur position géographique, ils ne peuvent retirer aucun avantage de l'immense dépense que la Puissance assume en ce moment, pour la construction des chemins de fer au coût desquels ils devront être appelés à contribuer.

En supposant que, par la construction du chemin de fer du Pacifique, la dette publique soit élevée à \$300,000,000, la part de cette dette que devra supporter la population du district du lac Saint-Jean, et cela sans aucune compensation quelconque, s'élèvera à environ \$2,509,000.

Si, comme la chose semble probable, cinquante millions de piastres doivent être dépensées, selon toute éventualité, dans la Colombie anglaise, où la population n'est que de 10,586 âmes, assurément les 30,000 habitants du lac Saint-Jean, en toute justice, ont droit au moins à la petite part d'assistance demandée dans la correspondance annexée, laquelle, si elle était capitalisée, ne s'élèverait qu'à environ \$1,000,000.

Avant et depuis la Confédération, le gouvernement fédéral a donné de l'aide non-seulement à des chemins inter-provinciaux, mais aussi à des chemins locaux.

Par exemple, le chemin de fer Northern de Toronto (qui est la contre-partie à Ontario, du chemin de fer du lac Saint-Jean, en cette province.) a reçu du gouvernement une aide de plus de \$2,000,000. Le Great Western courant à l'ouest de Toronto et parallèle au Grand Tronc, a été aussi subventionné par le gouvernement et a reçu un prêt de \$2,810,000. Le gouvernement a laissé s'accumuler les intérêts, sur tous ces prêts, en sorte qu'en 1867 ces compagnies devaient respectivement \$1,433,700 et \$1,130,747 d'intérêt. Le capital et l'intérêt ont été subséquemment compromis; le Northern n'a payé au gouvernement que \$486,666 comme parfait paiement de toute sa dette. En outre, le Canada Central, les divers embranchements du Grand-Tronc et l'embranchement de la Baie Georgienne, tous à Ontario, et plusieurs chemins de fer locaux dans les provinces maritimes, ont été secourus par le gouvernement fédéral comme il appert par l'état annexé.

L'aide demandée dans la proposition soumise à l'hon. ministre des chemins de fer, si elle est accordée, suffira, avec les autres ressources que la compagnie a à sa disposition, pour compléter son chemin sans plus de délai.

Le coût annuel de cette garantie ne s'élèvera pour la Puissance qu'à \$80,000 par année pour le temps limité spécifié.

Les avantages que la Puissance retirera en retour de cette concession, les voici énumérés en peu de mots :

1o. L'ouverture et la colonisation d'une immense région fertile — " le Manitoba de l'Est " — capable de nourrir une population de plus d'un million, jouis-